

# Une signature électronique fiable et sécurisée

Garantissant l'authenticité de son auteur et l'intégrité du document, la signature électronique offre des avantages en termes de sécurité et de gain de temps.

## Une authentification électronique reconnue

Devenue incontournable depuis de nombreuses années, la signature électronique vous épargne du temps et des démarches fastidieuses. Tout comme la signature manuscrite obligatoire sur les documents officiels, la forme électronique est soumise aux mêmes principes. Encouragée par les pouvoirs publics et les diverses formes liées à la numérisation et à la digitalisation, cette signature 2.0 avantage tout le monde. Sans avoir à perdre du temps et à vous déplacer, la signature électronique vous permet de vous authentifier de manière formelle. De plus en plus utilisée par les entreprises et les administrations, la signature numérique est désormais obligatoire dans de nombreux cas. Votre banque, le site des impôts ou encore les sites administratifs et bien d'autres plateformes, vous demandent aujourd'hui de vous authentifier électroniquement.

## Un système de cryptage renforcé

Cette clé chiffrée et sécurisée est garante de votre identification et ne peut être falsifiée. Contrairement aux signatures manuscrites simples ou aux paraphes des documents papier scannés, la signature numérique est protégée par de puissants algorithmes s'appuyant sur la cryptographie asymétrique. Via un chiffrement RSA et un système de clés publiques et privées, seul le détenteur de la clé privée peut chiffrer le message, donc la signature. Ce système renforcé et infalsifiable est bien plus sécurisé que la signature manuscrite propice à une usurpation d'identité. Parce que le vol des données numériques et le piratage sont les préoccupations majeures des professionnels, la signature électronique bénéficie de mesures renforcées. Il existe 3 types de signatures numériques :

• La signature numérique simple : pour de faibles besoins de cryptage dus à des risques limités

• La signature numérique avancée : pour des besoins en sécurité accrus avec un cryptage supplémentaire

• La signature numérique renforcée : pour des documents très confidentiels et des transactions financières importantes, le cryptage est maximal

## Une signature reconnue juridiquement

Parfaitement intégrées dans le système juridique actuel, les signatures électroniques engagent leurs auteurs, comme le prévoit le Code civil à son article 1367. Celles-ci possèdent la même valeur juridique que les signatures manuscrites, tel que prévu à l'article 1366 du Code civil. La valeur légale est alors certifiée et garantit l'intégrité et le consentement du signataire. Cette matérialisation est reconnue par les pouvoirs publics par la loi du 13 mars

2000. Ces signatures électroniques ont fait l'objet d'un décret du 28 septembre 2017 et un standard européen de certification a été adopté le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

L'eIDAS est, en effet, un règlement européen qui établit les règles des transactions électroniques dans l'Union européenne. Une signature électronique qualifiée est certifiée par une autorité de sécurité et constitue le système d'identification le plus abouti. Cependant, les particuliers, dans leur vie quotidienne, n'ont pas forcément les mêmes besoins en termes de confidentialité aussi avancée. Les avantages de la signature 2.0, sont qu'ils facilitent l'envoi de documents signés en ligne.

Une solution rapide, simple et sécurisante

Depuis votre domicile, vous pouvez aisément télécharger les documents en PDF et vous authentifier. Instantanément, les sites en ligne vous font profiter d'une matérialisation de tous vos documents. Vous gardez la trace de vos démarches en téléchargeant vos données personnelles et confidentielles et vous les sécurisez. Ces documents, signés électroniquement, ne sont accessibles que sur votre approbation et garantissent une preuve formelle de vos engagements. En réduisant les traitements papier et en épargnant un temps considérable, ce procédé électronique profite également aux professionnels et aux entreprises.

Ces dernières réduisent leurs coûts de fonctionnement et accélèrent leurs délais de traitement. Si vous avez un préavis à signer électroniquement, un document important à envoyer en ligne ou que vous souhaitez simplement accéder à vos sites sécurisés en toute simplicité : la signature numérique vous apporte de nombreux avantages. Un simple mail et un document PDF suffisent à vous authentifier et vous garantissent la confidentialité de toutes vos données personnelles. Assurances, banques, fournisseurs d'énergie, opérateurs de téléphonie mobile, fournisseurs d'accès à Internet, déclarations fiscales : la signature électronique constitue un outil simple et économique pour transmettre des données et de s'authentifier auprès des tiers.